

Inscription aux remédiations



Étude surveillée

Espace de travail calme dédié au travail autonome

Inscription pour au moins six semaines avec renouvellement automatique (dans la limite des places disponibles). Désinscription par mail à remediations@ljbm.lu.

Nom du parent / du représentant légal : _____

Mail : _____

Nom de l'élève : _____ Classe : _____

Inscription à l'étude surveillée (travail autonome)

J'inscris mon enfant à l'étude surveillée :

☐ 1 fois par semaine.

☐ 2 fois par semaine.

Veuillez cocher tous les jours possibles afin d'éviter les listes d'attente :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
14h20-15h10	☐	☐	☐	☐	☐
15h10-16h00	☐	☐	☐	☐	☐

Si l'étude surveillée interfère avec une autre remédiation, le lycée se réserve le droit de décider.

Calendrier

1^{er} trimestre : du 5 octobre au 11 décembre 2026

2^e trimestre : du 4 janvier au 19 mars 2027

3^e trimestre : du 12 avril au 2 juillet 2027

=== >

Obligations de l'élève

S'inscrire à une mesure de remédiation, c'est accepter une aide et prendre une part active dans sa progression. Les mêmes engagements s'appliquent à toutes les mesures de remédiation.

● Respect mutuel Respecter les autres élèves et les adultes qui encadrent la mesure. Écouter, laisser chacun travailler et adopter un langage correct.	● Attitude constructive Participer, poser des questions et accepter de recommencer lorsqu'une notion n'est pas encore acquise. Une erreur est une étape de l'apprentissage.
● Réflexion sur ses méthodes Volonté de s'interroger sur sa manière d'apprendre, écouter les conseils et essayer les stratégies convenues avec l'encadrant.	● Fiabilité Être présent régulièrement, arriver à l'heure et apporter le matériel ainsi que le travail nécessaire à chaque séance.

Avant chaque séance

- ✓ Je vérifie l'horaire et la salle.
- ✓ J'apporte mon matériel, mes cours, mes devoirs ou mes documents.
- ✓ Je prépare une question, un objectif ou une tâche sur laquelle je souhaite avancer.

Information et accord

Les mesures de remédiation font partie de l'horaire de l'élève et sont affichées sur **WebUntis**.

Les règles relatives aux absences ainsi que les règles de conduite habituelles s'y appliquent également. **Un comportement inapproprié, un manque d'engagement ou des absences injustifiées peuvent entraîner l'exclusion des mesures de soutien facultatives.**

date

signature du représentant légal

Merci de remettre cette fiche remplie et signée au bureau C110 ou de l'envoyer à remediations@ljbm.lu. L'inscription est confirmée par mail.

Réservé à l'administration

Statut de la demande :

- ☐ Inscription
- ☐ Liste d'attente

Date d'entrée : _____

Réponse / confirmation envoyée le _____